

 03100742		Francés (PCE)		100
		PRUEBA DE ACCESO A LA UNIVERSIDAD		
Junio - 2018	Duración: 90 min.	EXAMEN: Tipo A Mixto	MODELO 01	
Material: Ninguno				Hoja 1 de 3

INSTRUCCIONES PCE DE FRANCÉS – MODÈLE 1A

Aucun matériel ne peut être utilisé.

Vous avez 90 minutes pour faire l'examen.

L'examen sera écrit exclusivement en bleu ou noir (pas de crayon)

L'évaluation se fait sur 10 (les points de chaque partie sont indiqués sur l'examen).

BLOC A.

LISEZ LE TEXTE SUIVANT POUR POUVOIR RÉPONDRE AUX QUESTIONS DU TEST:

« AUTEURE », « AUTRICE », « ÉCRIVAINE » : QUELLE ORTHOGRAPHE EMPLOYER ?
À l'occasion de la journée des droits des femmes, *Le Figaro* s'est penché sur la féminisation du mot auteur.

Elles sont femmes et écrivains. Des femmes qui ont pris la plume pour écrire les mots. Faut-il les appeler « auteure », « autrice », « auteresse » ou « écrivaine » ? Pourquoi ne pas conserver le mot « auteur » pour parler d'une femme ?

Devant la multiplication des noms féminins pour désigner le métier d'auteur, que disent les linguistes ? Et les dictionnaires ? *Le Figaro* fait le point sur ces expressions du quotidien grâce à l'académicien Frédéric Vitoux, le linguiste Bernard Cerquiglini et le lexicologue Edouard Trouillez.

Autrefois –note l'académicien Frédéric Vitoux– « il était d'usage d'employer le mot "autrice", comme on le faisait du féminin d'acteur, "actrice". Cela entraine en cohérence avec sa racine latine ». Le mot –bien que jugé « laid » pour certains– était employé jusqu'au début du XVII^e siècle. Et, c'était aussi le cas également des mots « auteresse » et « authoresse », précise le Trésor de la langue française.

«Autrice était employé dans le sens de créatrice», explique Bernard Cerquiglini, dont le prochain ouvrage, *Le ministre est enceinte*, traite de la question de la féminisation des noms de métier. « On parlait par exemple "d'une reine autrice de la paix" ».

Pour l'académicien Frédéric Vitoux, « il est normal, au regard de la place des femmes dans la société aujourd'hui, de leur donner une place dans les usages quotidiens ».

Le linguiste Bernard Cerquiglini, par exemple, est de ceux qui ont accepté le mot « auteure ». « Cette invention québécoise datant du début des années 2000 me semble très bien. On trouve ce suffixe dans les mots "supérieure", "prieure", etc. ».

Le Petit Robert a néanmoins intégré le mot dans ses colonnes. « La forme féminine entrée dans notre dictionnaire est "autrice" », indique Edouard Trouillez. On peut en effet y lire « Auteur, nom masculin, rare Autrice, nom féminin ». Le lexicologue précise toutefois que le mot « auteure » reste envisageable. Le thésaurus note: « On trouve aussi "une auteure" sur le modèle du français du Canada. »

De son côté, l'écrivain était à l'origine (au XII^e siècle) un « copiste ». Il devient « le scribe de sa propre production » un siècle plus tard. Signification qui nous est restée depuis lors. Mais qu'en est-il là aussi de son féminin ? S'il ne faut employer ni le mot « écrivaine » qui signifie « celle qui aime écrire », ni « écrivinerie », lieu où écrit l'écrivain, que faut-il employer ? Pour ce qui est de la femme écrivain, Edouard Trouillez indique que « le dictionnaire accepte le mot « écrivaine » au féminin et précise "qu'il est courant en français du Canada mais également en France" ».

Texte adapté de : *Le Figaro.fr – Langue française – L'actu des mots*
Publié le 07/03/2018

 03100742	 Junio - 2018	Francés (PCE)		100
		PRUEBA DE ACCESO A LA UNIVERSIDAD		03
Material: Ninguno		Duración: 90 min.	EXAMEN: Tipo A Mixto	MODELO 01 Hoja 2 de 3

TEST (total : 5 points) :

Répondez aux questions du Test sur la feuille de lecteur optique.
Il n'y a qu'une seule réponse correcte pour chaque question.
Chaque question vaut 0.5 points.
Les questions sans réponse n'enlèvent pas de points.
Trois questions incorrectes enlèvent 0.5 points.
N'utilisez aucun correcteur (Tipp-ex) sur la feuille de lecteur optique du Test.

- 1) Si on remplace le Complément direct souligné dans l'extrait « qui ont pris la plume » par un pronom, il faudra dire : « qui _____ ».
- a) l'ont prise
b) lui ont pris
c) l'ont pris
- 2) L'extrait « Des femmes qui ont pris la plume » au singulier devient : « Une femme qui _____ la plume ».
- a) a prise
b) a pris
c) as prise
- 3) Que remplace le pronom de Complément direct dans l'extrait : « Faut-il les appeler... » ?
- a) les mots
b) les femmes
c) la plume
- 4) Que veut dire « jugé "laid" » ?
- a) trouvé très joli
b) qualifié de charmant
c) considéré peu esthétique
- 5) Quelle idée est plus proche de l'expression « être d'usage » ?
- a) jamais
b) rarement
c) d'habitude
- 6) Que veut dire « Autrefois » ?
- a) Dans le passé
b) Une autre fois
c) Dans le futur
- 7) Quelle forme pourrait remplacer la partie soulignée dans l'extrait suivant : « dont le prochain ouvrage » ?
- a) leurs
b) lui
c) son
- 8) Que remplace le pronom indirect « leur » dans l'extrait suivant : « de leur donner une place... » ?
- a) à l'académicien Frédéric Vitoux
b) aux femmes
c) dans les usages quotidiens
- 9) Que remplace le pronom adverbial « y » dans l'extrait : « On peut en effet y lire » ?
- a) dans la forme féminine
b) dans notre dictionnaire
c) chez Edouard Trouillez
- 10) Quelle forme serait plus correcte pour désigner le féminin du mot « écrivain » ?
- a) écrivreuse
b) écrivinerie
c) écrivaine

